

Nicolas Glasson

Autor(en): **Julan, Sébastien**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers du Musée gruérien**

Band (Jahr): **5 (2005)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1048212>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Licencié ès Lettres, **Sébastien Julan** (1971) a suivi des études d'histoire et de géographie à l'Université de Fribourg. Son mémoire de licence a sorti de l'ombre les insurrections en série menées par Nicolas Carrard contre le régime radical fribourgeois (1847-1856). Il est actuellement journaliste à «La Gruyère».

NICOLAS GLASSON

Ses contemporains ne tarissent pas d'éloges à son égard. Un beau visage expressif, une vive intelligence tôt révélée à son entourage, une éloquence d'orateur mise au profit du régime de 1848 et d'une fulgurante carrière judiciaire... Les avis se font toutefois plus nuancés, plus subjectifs aussi, quant aux mérites du poète. Ses vers, empreints d'une douce mélancolie à défaut de véritable souffle, lui ont valu une renommée limitée au canton de Fribourg.

Rien ne prédestine Nicolas Glasson, Colinet comme on l'appelle alors, à une soudaine éclosion littéraire. Encore que sa mère n'est autre que la fille de Jacques Boschung, le *Pauvre Jacques* de la chanson populaire, et la filleule de la sœur de Louis XVI.¹ Né le 27 décembre 1817 à la Grand-Rue, à l'enseigne du Tonnelier, le jeune Nicolas passe son enfance dans la ferme de la Léchère, au nord de Bulle. Quand il se met à écrire une tragédie en deux actes, ses parents sont «les premiers à s'étonner de voir ce fils préférer Euripide aux travaux de la fenaison, et oublier les vaches au pâturage pour les tragiques grecs».²

C'est à Saint-Michel, tenu par les Jésuites, que se révèle le talent de ce Bullois abonné au prix de poésie.³ Son lyrisme se retrouve pendant les années 1840 dans les journaux et revues, là où celui qui est devenu buraliste postal à Bulle publie «les confidences de sa muse originale et gracieuse», écrit le professeur Alexandre Daguét.⁴ Cet ancien camarade de collège, de la même génération, fait naturellement appel à lui lors-

Poète, avocat et homme politique, le Bullois Nicolas Glasson (1817-1864) a écrit les pages les plus nostalgiques de «L'Emulation». Ce radical, déconsidéré par les excès du régime de 1848, n'a pas eu non plus de postérité littéraire, faute de publication de ses œuvres complètes. Portrait d'un anticlérical qui a fini sa carrière au Tribunal fédéral.

1 L'histoire d'amour entre ses grands-parents maternels, Jacques Boschung et Marie-Françoise Magnin, au service de la sœur du roi à Montreuil, où ils se marièrent, inspira cette célèbre romance composée en 1789.

2 *Annales fribourgeoises*, 1919, p. 9.

3 *Revue de la Suisse catholique*, 1900, p. 473.

4 *Le Confédéré*, 8 juin 1864.



Nicolas Glasson (1817-1864)

qu'il lance *L'Emulation* tant «le talent poétique de son ami n'était depuis longtemps pas un secret». ⁵

Le poète précoce

Et pour un coup d'essai, c'est un coup de maître! Son ode *A ma faux* suscite d'emblée l'enthousiasme à sa parution dans le premier numéro de la revue, en septembre 1841. Tuteur de cette pépinière d'écrivains, le conseiller d'Etat Hubert Charles s'empresse de lui dédier des strophes élogieuses. Ironie de l'histoire, les deux amis des belles lettres croiseront le fer une décennie plus tard, une fois devenus adversaires politiques... Car Nicolas le poète s'efface au milieu du siècle devant Glasson le radical.

En attendant, le Gruérien insère ses poèmes numéro après numéro jusqu'en 1844, plus rarement durant la seconde *Emulation*. On doit à ce citoyen

de la petite république fribourgeoise des lettres, digne membre du félibrige formé autour de la nouvelle publication, une cinquantaine de pages pour 27 textes. ⁶ Happé durant une décennie par le débat idéologique et perdu pour la littérature, le quarante-huitard ne livre plus qu'au compte-gouttes des poésies restées en portefeuille. Quant aux rares pièces encore composées, elles n'ont plus la spontanéité des premières. La fuite des choses et le temps qui passe nourrissent son inspiration nostalgique et le plongent dans ses souvenirs et autres rêveries. Mais les rimes de cet auteur régionaliste, qui chante sa verte Gruyère, se font parfois moins tristes et prennent alors des accents romantiques.

Marié depuis 1845 à la fille du préfet Glasson de Bulle - en fonction entre 1831 et 1836 - il fait son entrée politique en publiant dans le *Narrateur fribourgeois* un feuilleton diffusé en six épisodes entre août et novembre 1846. Il

⁵ *La Gruyère illustrée*, 1898, p. 23. On y trouve une compilation de 25 de ses poèmes aux pages 26-52.

⁶ ULDRY, Jean-Maurice: *L'Emulation*, mémoire de licence, 2003, p. 86.

s'agit d'un compte-rendu au vitriol de la ratification houleuse par le Grand Conseil de l'adhésion au Sonderbund. A l'abri d'un pseudonyme, le lettré s'en prend sur un ton caustique aux partisans de l'alliance séparée. Pour avoir manqué de respect aux autorités, il sera révoqué en mai 1847 de ses fonctions bulloises de procureur d'office et de commis au bureau des Postes qu'il exerce depuis 1838. Et ce malgré un procès de presse dont il sort libéré des charges pesant contre lui!

L'influent radical

Mais la roue tourne vite au XIX^e siècle. Six mois plus tard, la défaite du Sonderbund entraîne un changement politique à Fribourg en même temps qu'un retour de fortune pour les opposants de la veille.⁷ A l'avènement du régime radical (1848-1856), Nicolas Glasson est élu le 10 décembre 1847 au Grand Conseil, où il siègera jusqu'à fin 1856, et accède en octobre au Conseil national (1848-1854). Anticlérical militant, ardent partisan de la fermeture des couvents, il devient rapidement l'une des principales figures du parti aux commandes de l'Etat, un parlementaire porté à la vice-présidence du Grand Conseil en 1853, un démocrate qui se méfie d'un peuple encore sous la coupe du clergé et des grandes familles patriciennes.

L'avocat se montre prompt à défendre la Constitution que l'opposition veut soumettre au vote populaire, ce d'autant plus qu'il a siégé dans la commission constituante chargée du projet par le Grand Conseil. Les multiples pétitions, assemblées et insurrections l'inclinent à mettre dans le même panier les démarches légales et les tentatives hors-la-loi.⁸ Après le commando sanglant de Carrard le 22 mars 1851, l'influent député demande au nom de l'Association patriotique de Fribourg une sévère répression et contribue à provoquer une grave crise du régime. Il appartient au clan Schaller des radicaux purs et durs qui se désolent de l'aile majoritaire modérée. Quand la rupture est consommée, à mi-avril, Nicolas Glasson quitte la rédaction du *Confédéré*, organe officieux du régime jusque-là, qu'il a conduit depuis 1849.

Pour l'anecdote, le Gruérien désormais domicilié en ville de Fribourg doit son éjection du National en octobre 1854 à la suppression du serment électoral. Ce serment tient éloigné des urnes la majorité conservatrice du fait que la Constitution du 4 mars 1848 n'a pas reçu l'aval populaire. Or, c'est une proposition de Glasson – nommé en novembre 1854 au Conseil des Etats (1854-1857) par ses pairs du Grand

⁷ Glasson a semble-t-il pris part à l'insurrection radicale du 6-7 janvier 1847 dont les procédures ont été brûlées lors de l'autodafé du 31 janvier 1848. Cf. *Discours des députés conservateurs...* (le 15 mars 1853), p. 29.

⁸ Voir ses brochures: *Les Sonderbun-diens fribourgeois* (1850), *Un dernier mot à nos abonnés* (1851) et *Discours prononcé par M. le député Glasson...* (le 15 mars 1853).

Conseil - qui est à l'origine de son abolition par le Parlement au lendemain de l'assemblée de Posieux (24 mai 1852). Une concession mineure sur le moment qui entraînera l'effondrement du régime aux élections de décembre 1856.

L'éminent avocat

Comme les autres hommes de 1848, Nicolas Glasson ne se remettra pas de l'accession au pouvoir des libéraux-conservateurs. Il est battu à plates coutures, perd son siège de député et s'efface alors complètement de la scène politique, son nom récoltant un nombre de suffrages insuffisant pour un retour aux Chambres fédérales en 1857, 1860 et 1863. Loin de le ramener à ses premières amours d'écrivain, cette disgrâce profite au juriste. Il a en effet suivi entre 1836 et 1838 les cours de droit du radical gruérien Bussard. Licencié en 1848, stagiaire à Fribourg chez Weitzel, du même bord politique, il décroche sa patente d'avocat en 1852, ouvre une étude et devient procureur général jusqu'en 1857. Glasson achève sa trajectoire au Tribunal fédéral, dont il est juge de 1853 à 1864.⁹ Il meurt à Fribourg le 30 mai 1864, à 46 ans, à la suite d'une «courte mais douloureuse maladie» comme la presse s'en fait l'écho.

Avec le recul, force est de constater que l'homme politique a été emporté par les tourbillons de l'histoire pendant que l'écrivain tombait lui aussi progressivement dans l'oubli. Reste en définitive l'avocat et juriste émérite, qui trouve grâce au sein du nouvel Etat fédéral alors que les excès du radicalisme dans le canton l'ont discrédité, lui et ses amis politiques, en terre fribourgeoise. Ce n'est sans doute pas un hasard si «avocat Glasson» demeure l'étiquette le plus souvent accolée à son patronyme. Et ce jusque sur sa pierre tombale, comme s'en désole un admirateur du poète...¹⁰

⁹ A Bulle, Nicolas Glasson a en outre fonctionné comme président du tribunal (1847-1848), secrétaire communal (1838) et membre de la commission scolaire. Lire aussi la notice du *Dictionnaire historique de la Suisse*.

¹⁰ *Chronique littéraire et sportive*, 1920, p. 12.

Rue Nicolas Glasson

Rue marchande située le long de la voie de chemin de fer, la rue Nicolas Glasson fait le trait d'union entre l'avenue de la Gare et la rue de Vevey. Elle porte ce nom depuis la révision du plan cadastral bullois de 1942.

Photos: Claude Haymoz



